

**Assemblée générale**

Distr. générale
25 février 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 141 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone**Rapport sur l'exécution du budget de la Mission
des Nations Unies en Sierra Leone pour la période
du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001****Rapport du Secrétaire général***Résumé*

Le présent document contient le rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. L'Assemblée générale, par sa résolution 54/241 B du 15 juin 2000, a ouvert, aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, un crédit d'un montant brut de 504 399 051 dollars (montant net : 496 545 461 dollars). Par la suite, dans sa résolution 55/251 A du 12 avril 2001, l'Assemblée a ouvert un crédit supplémentaire d'un montant brut de 73 273 600 dollars (montant net : 73 784 400 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période susmentionnée. Le montant total des crédits ouverts par l'Assemblée générale aux fins du fonctionnement de la MINUSIL pour l'exercice financier 2000-2001 s'élève à 577 672 651 dollars en chiffres bruts (montant net : 570 329 861 dollars), non compris les contributions volontaires en nature de 1 350 133 dollars.

Les dépenses pour la période se sont élevées à 520 734 300 dollars en chiffres bruts (montant net : 513 198 900 dollars), si bien qu'il en est résulté un solde inutilisé de 56 938 351 dollars en chiffres bruts (montant net : 57 130 961 dollars).

Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le report du déploiement du personnel militaire et civil et par le rapatriement des contingents de deux pays parmi les principaux fournisseurs de contingents. Il y a eu une réduction des dépenses liées aux rations, en particulier l'eau en bouteilles, du fait de l'installation de systèmes de purification de l'eau pour l'ensemble des opérations de la Mission, ce qui constitue une nouvelle source d'approvisionnement de la Mission en eau potable. Un autre facteur important qui explique le solde inutilisé est le retard intervenu dans l'achat de matériel qui n'a pu être effectué avant la clôture des comptes financiers de la Mission

pour la période considérée.

La décision que l'Assemblée générale devra prendre concernant le financement de la Mission est exposée au paragraphe 22 du présent rapport.

Table des matières

| | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|--|--------------------|-------------|
| I. Introduction | 1–9 | 3 |
| II. Exécution du budget | 10–18 | 4 |
| III. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 | 19–21 | 7 |
| IV. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-sixième session | 22 | 9 |
| Annexes | | |
| I. Exécution du budget pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : tableau récapitulatif | | 11 |
| II. Renseignements complémentaires sur les écarts importants | | 13 |
| III. Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel militaire et civil (période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001) | | 23 |
| IV. Montant réparti et dépenses effectives (période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001) | | 25 |

I. Introduction

1. La Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) a été créée par la résolution 1270 (1999) du Conseil de sécurité, en date du 22 octobre 1999, pour une période initiale de six mois. Le mandat confié à la Mission a été depuis prorogé par des résolutions ultérieures, dont la dernière en date est la résolution 1370 (2001) du 18 septembre 2001, dans laquelle le Conseil a prorogé le mandat pour une période de six mois du 1er octobre 2001 au 31 mars 2002.

2. Le projet de budget proposé initialement pour la MINUSIL pour l'exercice 2000/01, qui a été publié dans le rapport du Secrétaire général daté du 3 avril 2000 sur le financement de la Mission (A/54/820), s'élevait à un montant brut de 476 726 400 dollars (montant net : 472 965 600 dollars). En application de la résolution 1289 (2000) du Conseil de sécurité, en date du 7 février 2000, ce budget initial prévoyait le déploiement de 11 100 militaires, dont 260 observateurs militaires et 60 conseillers de police civile, appuyés par un effectif civil comprenant 245 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 306 agents locaux, ainsi que 79 Volontaires des Nations Unies.

3. Par la suite, l'Assemblée générale, dans sa résolution 54/241 B du 15 juin 2000, a décidé, entre autres choses, d'ouvrir et de mettre en recouvrement un crédit d'un montant brut de 504 399 051 dollars (montant net : 496 545 461 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, comprenant un montant brut de 23 931 281 dollars (montant net : 20 250 873 dollars) à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et un montant brut de 3 741 370 dollars (montant net : 3 328 988 dollars) pour la Base de soutien logistique à Brindisi.

4. Compte tenu de la détérioration des conditions de sécurité dans l'ensemble de la Sierra Leone en mai et juin 2000, le Conseil de sécurité, dans sa résolution 1299 (2000) du 19 mai 2000, a porté à 13 000 hommes au maximum, y compris les 260 observateurs militaires déjà déployés, l'effectif de la composante militaire de la MINUSIL, afin d'assurer le renforcement rapide de la Mission.

5. À ce propos, le Contrôleur, dans une lettre datée du 15 juin 2000 adressée au Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, a informé le Comité que le Conseil de sécurité avait décidé de porter à 13 000 hommes l'effectif de la composante militaire de la Mission et que le Secrétaire général, dans un rapport daté du 19 mai 2000 (S/2000/455), avait recommandé de renforcer de nouveau les effectifs de la composante militaire de la Mission en les portant à 16 500 hommes. À la suite de ces faits nouveaux, le Contrôleur, dans sa lettre du 15 juin 2000, a informé le Comité consultatif, entre autres choses, que les dépenses supplémentaires pour la MINUSIL pour l'exercice du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 pourraient être absorbées par les ressources déjà approuvées par l'Assemblée générale pour la Mission pour la période 2000/01, sous réserve de la présentation au Comité consultatif d'un budget révisé détaillé durant la partie principale de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale. Dans sa lettre datée du 16 juin 2000 adressée par son président au Secrétaire général, le Comité consultatif a noté les intentions exprimées par le Contrôleur.

6. Le budget révisé de la MINUSIL pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 26 février 2001 (A/55/805 et Corr.1) s'élevait à un montant brut de 561 996 400 dollars (montant

net : 558 128 000 dollars), non compris les montants prévus au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Cela représente une augmentation brute de 85 270 000 dollars (montant net : 85 162 400 dollars) par rapport aux ressources que l'Assemblée générale avait initialement affectées à la Mission. Ces ressources reflétaient le déploiement de 1 900 militaires supplémentaires et de 448 membres supplémentaires du personnel civil (140 recrutés sur le plan international, 295 agents locaux ainsi que 13 Volontaires des Nations Unies). Avec le déploiement du personnel supplémentaire proposé, les effectifs de la Mission se sont élevés alors à 13 000 militaires, dont 260 observateurs militaires et 60 conseillers de la police civile, appuyés par un effectif civil de 1 078 personnes.

7. Par la suite, dans sa résolution 55/251 A du 12 avril 2001, l'Assemblée générale a ouvert un crédit supplémentaire d'un montant brut de 73 273 600 dollars (montant net : 73 784 400 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission, mais a approuvé la répartition entre les États Membres du montant brut supplémentaire de 36 636 800 dollars (montant net : 36 892 200 dollars) pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. L'ouverture de crédits supplémentaires et leur répartition par l'Assemblée générale se sont traduites par un solde inutilisé de 36 636 800 dollars en chiffres bruts (montant net : 36 892 200 dollars) pour la période.

8. Le montant total des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 54/241 B et 55/251 A pour le fonctionnement de la Mission pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 s'élève à un montant brut de 577 672 651 dollars (montant net : 570 329 861 dollars). Toutefois, en vertu des mêmes résolutions, le montant réparti approuvé s'élève à 541 035 851 dollars en chiffres bruts (montant net : 533 437 661 dollars), d'où un solde non réparti de 36 636 800 dollars en chiffres bruts (montant net : 36 892 200 dollars) (voir tableau 4 ci-dessous).

9. Le Conseil de sécurité, dans sa résolution 1346 (2001) du 30 mars 2001, a décidé de renforcer encore la composante militaire de la Mission en portant son effectif à 17 500 hommes, y compris 260 observateurs militaires. Toutefois, les tentatives visant à déterminer avec précision les ressources supplémentaires qui pourraient être nécessaires pour assurer le fonctionnement de la Mission avec son effectif renforcé se sont avérées difficiles du fait d'un certain nombre d'événements qui se sont produits simultanément. Ces événements ont été le rapatriement des contingents de deux pays parmi les principaux fournisseurs de contingents, la consolidation par la Mission de ses positions dans les zones de déploiement parallèlement à des efforts visant à conclure des accords avec les nouveaux fournisseurs de contingents en vue de remplacer les contingents rapatriés. Toutefois, en utilisant les crédits dont l'ouverture avait été approuvée par l'Assemblée générale pour le fonctionnement de la Mission pour l'exercice financier 2000/01, les fonds ont été réaffectés en vue de tenir compte des frais de transport aérien et de surface des contingents et du matériel appartenant aux contingents arrivant dans la zone de la mission.

II. Exécution du budget

10. On trouvera des informations sur le fonctionnement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone et sur la situation sur place pour la période considérée dans

les rapports que le Secrétaire général a présentés au Conseil de sécurité, en date du 24 août 2000 (S/2000/832), du 31 octobre 2000 (S/2000/1055), du 15 décembre 2000 (S/2000/1199), du 14 mars 2001 (S/2001/228) et du 25 juin 2001 (S/2001/627). Des informations supplémentaires figurent aussi dans le rapport de la mission du Conseil de sécurité en Sierra Leone en date du 16 octobre 2000 (S/2000/992).

11. À la suite du déclenchement des hostilités en mai et juin 2000, la période considérée a été marquée par le renforcement de la Mission et l'élargissement de ses attributions. La composante militaire de la Mission, qui fut portée à la mi-mai 2000 de 11 100 à 13 000 hommes, dont 260 observateurs militaires, sur la base de la résolution 1299 (2000) du Conseil de sécurité, a été renforcée de nouveau en mars 2001, passant de 13 000 à 17 500 hommes en application de la résolution 1346 (2001) du Conseil. En conséquence, l'effectif civil autorisé de la Mission, comprenant le personnel nécessaire pour fournir un appui à la composante militaire de la Mission et 60 conseillers de police civile, a été porté de 630 personnes au début de la période à 1 048 personnes en avril 2001. Toutefois, le déploiement du personnel militaire et du personnel civil a été retardé considérablement et les niveaux de déploiement souhaités n'ont jamais été atteints au cours de la période considérée, le déploiement étant entravé tout d'abord par le rapatriement des contingents de deux pays parmi les principaux fournisseurs de contingents et le déploiement de nouveaux contingents, ensuite par le fait que la Mission n'a pas pu se déployer dans les zones contrôlées par le Revolutionary United Front (RUF) jusqu'en avril 2001, date avant laquelle le déploiement de la Mission était concentré dans la péninsule de Freetown et ses environs immédiats. Pour la période considérée, la Mission a enregistré un taux de retard moyen dans le déploiement de 14 % pour sa composante militaire et un taux de vacance de postes de 21 % pour sa composante civile.

12. Durant la période considérée, la Mission a été modifiée de façon importante au niveau de ses structures administratives, militaires et civiles, conséquence directe de son expérience durant la période où les hostilités ont éclaté en mai et juin 2000. La structure militaire de la Mission a été réorganisée avec la nomination d'un nouveau commandant de la Force et d'un nouveau commandant adjoint ainsi que d'un chef d'état-major. Parallèlement, la composante civile de la Mission a été renforcée par les représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général pour les opérations et la gestion d'une part, et la gouvernance et la stabilisation d'autre part, tous deux au niveau de Sous-Secrétaire général. Ces nominations ont renforcé la cohésion et l'efficacité de la direction générale politique et militaire de la MINUSIL, ainsi que les fonctions d'appui et la gestion générale de la Mission.

13. Le Représentant spécial du Secrétaire général a continué ses navettes diplomatiques dans la sous-région et a facilité les négociations en cours sur le maintien de la paix en Sierra Leone entre le Gouvernement, le RUF et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. En outre, l'accent a été mis sur le processus de désarmement et de démobilisation, avec le déploiement de troupes et de civils à des emplacements stratégiques clefs. La MINUSIL, sous la direction du Représentant spécial, a continué à maintenir la sécurité avec vigilance dans le pays et a été un élément de dissuasion face aux menaces posées par le RUF en étant toujours prête à répondre vigoureusement à toute action hostile ou menace d'utilisation imminente et directe de la force. La Mission a aussi aidé le Gouvernement dans les efforts qu'il déploie en vue d'étendre l'autorité de l'État, de restaurer l'ordre public et de stabiliser plus complètement la situation dans le pays

de façon progressive et elle a fourni une protection aux civils menacés par la violence physique. Elle a aussi assuré la liberté de mouvement, ce qui a facilité l'acheminement de l'aide humanitaire.

14. Les contingents militaires de la MINUSIL, à l'exception de deux unités du contingent d'un pays fournisseur de contingents, dans le cadre d'un quartier général de secteur et d'une installation médicale de niveau II, qui recevaient un appui total de la Mission, ont été déployés au titre d'un système de location avec services et de soutien autonome total à la gestion du matériel appartenant aux contingents. Depuis sa mise en place, la MINUSIL a rencontré toute une série de problèmes, parce que plusieurs contingents ont manqué soit de matériel majeur soit de capacité d'autonomie. De ce fait, la Mission a dû fournir du matériel, des biens et des services en vue de permettre à ses unités d'opérer efficacement. Toutefois, la situation s'est grandement améliorée vers la fin de la période considérée.

15. L'administration du contrat relatif aux rations au cours de la période considérée a réalisé des économies substantielles d'environ 18,3 millions de dollars. Cela s'explique principalement par la mise en place d'usines de traitement d'eau par les contingents, au titre d'un mémorandum d'accord et de lettres d'attribution, qui a constitué une autre source d'approvisionnement en eau potable pour la Mission qui, sinon, aurait dû acheter de l'eau en bouteilles. En outre, le report du déploiement des contingents militaires et le départ de contingents de deux pays parmi les principaux fournisseurs de contingents ont contribué aussi à une utilisation moindre des rations.

16. La Section des transports a été en mesure de mettre en place un service d'attribution qui a répondu de façon satisfaisante à tous les besoins en matière de transport du personnel du quartier général militaire et du personnel civil. Ce niveau de services a nécessité des chauffeurs supplémentaires et du personnel pour le service d'attribution. La mise en place du principal atelier de réparation et d'entretien des véhicules lourds et légers à Freetown et Kenema s'est traduite par des niveaux d'entretien élevés qui se sont reflétés dans des pourcentages de véhicules indisponibles inférieurs à 10 %. Toutes les politiques et procédures relatives à l'utilisation des véhicules appartenant aux Nations Unies, à leur réparation et à leur entretien, et au contrôle de l'inventaire ont été mises en place. Le Groupe des technologies de la communication et de la formation a été en mesure de suivre l'expansion rapide de la Mission en fournissant les services nécessaires aux usagers. La tâche a été facilitée par l'achat de matériel supplémentaire, notamment des terminaux satellites, des modems et des multiplexeurs, des ordinateurs de bureau et des serveurs Sun Fire, ce qui a permis d'étendre le principal réseau local au siège de la Mission. Il a été procédé à l'expansion de la connectivité d'un large réseau, ce qui a permis des connections en vue de fournir des services de courrier électronique et d'Internet aux régions du pays. Les plans visant à étendre la couverture radiophonique dans l'ensemble du pays en installant des transmetteurs supplémentaires n'ont pas pu être appliqués du fait de la situation très tendue en matière de sécurité et de l'impossibilité des déploiements dans les zones contrôlées par le RUF jusqu'en avril 2001.

17. Malgré le déclenchement des hostilités en mai et juin 2000, qui ont eu des effets négatifs sur le fonctionnement de la Mission, en particulier au début de la période considérée, et le retard intervenu dans le déploiement du personnel militaire et du personnel civil, ainsi que les autres situations difficiles au niveau des

opérations, la MINUSIL s'est fermement établie en Sierra Leone et a commencé à se déployer dans les régions du pays au quatrième trimestre de l'exercice.

18. En application du paragraphe 16 de la résolution 55/251 A de l'Assemblée générale, la sûreté et la sécurité du personnel participant à la Mission sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies sont demeurées une importante priorité. La ventilation des dépenses engagées au titre de la sécurité du personnel est indiquée au tableau 1.

Tableau 1
Dépenses relatives à la sécurité du personnel

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Catégorie de dépenses</i> | <i>Montant</i> |
|---|----------------|
| Personnel de sécurité recruté sur le plan international | 798,4 |
| Personnel de sécurité recruté sur le plan local | 90,2 |
| Véhicules protégés contre les éclats | 153,0 |
| Matériel de transmissions | 28,0 |
| Total | 1 069,6 |

III. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

19. Comme indiqué au tableau 2 ci-après, sur le montant total du crédit ouvert s'élevant en chiffres bruts à 577 672 651 dollars (montant net : 570 329 861 dollars) pour le fonctionnement de la Mission pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, les dépenses se sont élevées à 520 734 300 dollars en chiffres bruts (montant net : 513 198 900 dollars), y compris des engagements non réglés de 248 487 100 dollars. Il en est résulté un solde inutilisé de 56 938 351 dollars en chiffres bruts (montant net : 57 130 961 dollars), qui représente en chiffres bruts environ 9,9 % du crédit ouvert. On trouvera à l'annexe I au présent rapport des informations par grande rubrique sur l'exécution du budget pendant la période considérée, et à l'annexe II des renseignements complémentaires sur les écarts importants. On trouvera à l'annexe III des renseignements sur le déploiement prévu et effectif du personnel militaire et du personnel civil pour la période considérée. L'annexe IV présente sous forme de graphique les montants répartis et les dépenses effectives, par grande catégorie du budget.

Tableau 2
Montants répartis et dépenses effectives

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Catégorie de dépenses</i> | <i>Montant réparti</i> | <i>Dépenses^a</i> | <i>Écart</i> |
|------------------------------|------------------------|-----------------------------|--------------|
| Personnel militaire | 359 587,6 | 329 817,6 | 29 770,0 |
| Personnel civil | 39 540,8 | 35 625,2 | 3 915,6 |

| <i>Catégorie de dépenses</i> | <i>Montant réparti</i> | <i>Dépenses^a</i> | <i>Écart</i> |
|---|------------------------|-----------------------------|-----------------|
| Dépenses opérationnelles | 146 933,5 | 124 031,8 | 22 901,7 |
| Autres programmes ^b | 688,1 | 144,4 | 543,7 |
| Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi | 3 329,0 | 3 329,0 | – |
| Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix | 20 250,9 | 20 250,9 | – |
| Contributions du personnel | 7 342,8 | 7 535,4 | (192,6) |
| Total des ressources (montant brut) | 577 672,7 | 520 734,3 | 56 938,4 |
| Recettes provenant des contributions du personnel | (7 342,8) | (7 535,4) | 192,6 |
| Total des ressources (montant net) | 570 329,9 | 513 198,9 | 57 131,0 |
| Contributions volontaires en nature (budgétisées) | 1 350,1 | 1 350,1 | – |
| Contributions volontaires en nature (non budgétisées) | – | – | – |
| Montant total des ressources | 579 022,8 | 522 084,4 | 56 938,4 |

^a Y compris des engagements non réglés d'un montant de 248 487 100 dollars.

^b Non compris le personnel.

20. On trouvera des renseignements sur le déploiement du personnel civil et militaire pendant la période considérée au tableau 3 et à l'annexe III.

Tableau 3

Effectifs autorisés, taux d'occupation des postes et taux de vacance de postes du personnel civil et militaire pendant la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

| <i>Catégorie de personnel</i> | <i>Effectif autorisé</i> | <i>Effectif déployé (moyenne)^a</i> | <i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i> |
|--|--------------------------|---|---|
| Observateurs militaires | | | |
| 1er juillet 2000-30 juin 2001 | 260 | 245 | 6 |
| Contingents | | | |
| 1er juillet 2000-31 mars 2001 | 12 740 | 11 491 | 10 |
| 1er avril-30 juin 2001 | 17 240 | 12 272 | 29 |
| Police civile | | | |
| 1er juillet 2000-30 juin 2001 | 60 | 33 | 45 |
| Personnel international | | | |
| 1er juillet 2000-31 mars 2001 ^b | 245 | 217 | 11 |
| 1er avril-30 juin 2001 ^c | 333 | 241 | 28 |
| Personnel local | | | |
| 1er juillet 2000-31 mars 2001 ^b | 306 | 269 | 12 |
| 1er avril-30 juin 2001 ^c | 585 | 297 | 49 |

| <i>Catégorie de personnel</i> | <i>Effectif autorisé</i> | <i>Effectif déployé (moyenne)^a</i> | <i>Taux de vacance de postes (en pourcentage)</i> |
|--------------------------------------|--------------------------|---|---|
| Volontaires des Nations Unies | | | |
| 1er juillet 2000-31 mars 2001 | 79 | 70 | 11 |
| 1er avril -30 juin 2001 | 130 | 74 | 43 |

^a Chiffres arrondis.

^b Conformément à la résolution 54/241 B de l'Assemblée générale.

^c Conformément à la résolution 55/251 A de l'Assemblée générale.

21. Le montant total des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 54/241 B et 55/251 A pour le fonctionnement de la Mission pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 s'est élevé à 577 672 651 dollars en chiffres bruts (montant net : 570 329 861 dollars). Toutefois, en vertu des mêmes résolutions, le montant réparti approuvé s'élève à 541 035 851 dollars en chiffres bruts (montant net : 533 437 661 dollars), d'où un solde non réparti de 36 636 800 dollars en chiffres bruts (montant net : 36 892 200 dollars). Par rapport aux dépenses pour la période de 2000/01, qui se sont élevées à 520 734 300 dollars en chiffres bruts (montant net : 513 198 900 dollars), le solde inutilisé du montant réparti s'élève à 20 301 551 dollars en chiffres bruts (montant net : 20 238 761 dollars). On trouvera au tableau 4 un récapitulatif des ressources financières fournies à la MINUSIL pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001.

Tableau 4

Ressources financières fournies à la MINUSIL pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

(En dollars des États-Unis)

| | (1) <i>Crédit ouvert^a</i> | (2) <i>Montant réparti</i> | (3) = (1) - (2) <i>Montant non réparti</i> | (4) <i>Dépenses</i> | (5) = (1) - (4) <i>Solde inutilisé du crédit ouvert</i> | (6) = (2) - (4) <i>Solde inutilisé du montant réparti</i> |
|----------------|---|-------------------------------|---|------------------------|--|--|
| Chiffres bruts | 577 672 651 | 541 035 851 | 36 636 800 | 520 734 300 | 56 938 351 | 20 301 551 |
| Chiffres nets | 570 329 861 | 533 437 661 | 36 892 200 | 513 198 900 | 57 130 961 | 20 238 761 |

^a En vertu des résolutions 54/241 B et 55/251 A de l'Assemblée générale.

IV. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-sixième session

22. En ce qui concerne le financement de la MINUSIL, l'Assemblée générale est appelée à :

a) **Décider de réduire le montant des crédits qu'elle a ouverts dans ses résolutions 54/241 B et 55/251 A pour le fonctionnement de la Mission pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, de 577 672 651 dollars en chiffres bruts (montant net : 570 329 861 dollars) à 541 035 851 dollars en chiffres bruts (montant net : 533 437 661 dollars), correspondant au montant effectivement réparti entre les États Membres, y compris le montant de 23 931 281 dollars en**

chiffres bruts (montant net : 20 250 873 dollars) au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et 3 741 370 dollars en chiffres bruts (montant net : 3 328 988 dollars) au titre de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi;

b) Décider du traitement du solde inutilisé de 20 301 551 dollars en chiffres bruts (montant net : 20 238 761 dollars) sur la base du montant réparti réduit recommandé à l'alinéa a) ci-dessus;

c) Décider du traitement des autres recettes pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, s'élevant à 14 650 000 dollars, provenant des intérêts perçus (5 222 000 dollars), des autres recettes accessoires (966 000 dollars) et des économies ou des annulations liées aux engagements de la période précédente (8 462 000 dollars).

Annexe I

Exécution du budget pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Catégorie de dépenses | (1) | (2) | (3) | (4)=(1 - 3) |
|---|--------------------------------|----------------------------|---|------------------|
| | Montants répartis ^a | Dépenses non renouvelables | Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables) | Écart |
| I. Personnel militaire | | | | |
| 1. Observateurs militaires | 13 973,3 | – | 13 536,7 | 436,6 |
| 2. Contingents | 224 829,2 | 18 500,4 | 200 498,1 | 24 311,1 |
| 3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire | | | | |
| a) Matériel appartenant aux contingents | 63 678,8 | – | 58 676,5 | 5 002,3 |
| b) Soutien logistique autonome | 52 642,3 | – | 52 642,3 | – |
| c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité | 4 464,0 | – | 4 464,0 | – |
| Total partiel, rubrique 3 | 120 785,1 | – | 115 782,8 | 5 002,3 |
| Total, catégorie I | 359 587,6 | 18 500,4 | 329 817,6 | 29 770,0 |
| II. Personnel civil | | | | |
| 1. Police civile | 2 452,5 | – | 1 746,7 | 705,8 |
| 2. Personnel international et personnel local | 33 529,5 | 14,8 | 30 782,4 | 2 747,1 |
| 3. Volontaires des Nations Unies | 3 558,8 | – | 3 096,1 | 462,7 |
| 4. Personnel fourni par des gouvernements | – | – | – | – |
| 5. Observateurs électoraux civils | – | – | – | – |
| Total, catégorie II | 39 540,8 | 14,8 | 35 625,2 | 3 915,6 |
| III. Dépenses opérationnelles | | | | |
| 1. Locaux/hébergement | 18 070,9 | 8 845,7 | 13 703,4 | 4 367,5 |
| 2. Remise en état des infrastructures | 2 385,0 | 957,3 | 1 133,9 | 1 251,1 |
| 3. Transports | 14 225,1 | 6 362,5 | 12 281,8 | 1 943,3 |
| 4. Opérations aériennes | 56 891,2 | 832,5 | 52 121,7 | 4 769,5 |
| 5. Opérations navales | – | – | – | – |
| 6. Transmissions | 5 433,2 | 2 338,9 | 5 695,4 | (262,2) |
| 7. Matériel divers | 15 453,5 | 6 072,9 | 6 205,3 | 9 248,2 |
| 8. Fournitures et services | 14 637,6 | – | 11 698,1 | 2 939,5 |
| 9. Fret aérien et de surface | | | | |
| a) Transport du matériel appartenant aux contingents | 18 667,0 | – | 20 612,6 | (1 945,6) |
| b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées | 1 170,0 | – | 579,6 | 590,4 |
| Total partiel, rubrique 9 | 19 837,0 | – | 21 192,2 | (1 355,2) |
| Total, catégorie III | 146 933,5 | 25 409,8 | 124 031,8 | 22 901,7 |

| Catégorie de dépenses | (1) | (2) | (3) | (4)=(1 - 3) |
|--|--------------------------------|----------------------------|---|-----------------|
| | Montants répartis ^a | Dépenses non renouvelables | Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables) | Écart |
| IV. Autres programmes | | | | |
| 1. Fournitures et services liés aux élections | – | – | – | – |
| 2. Programmes d'information | 457,4 | 14,2 | 115,2 | 342,2 |
| 3. Programmes de formation | 193,1 | – | 26,1 | 167,0 |
| 4. Programmes de déminage | 6,0 | – | – | 6,0 |
| 5. Aide au désarmement et à la démobilisation | 31,6 | – | 3,1 | 28,5 |
| Total, catégorie IV | 688,1 | 14,2 | 144,4 | 543,7 |
| V. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi | 3 329,0 | – | 3 329,0 | – |
| VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix | 20 250,9 | – | 20 259,0 | – |
| VII. Contributions du personnel | 7 342,8 | – | 7 535,4 | (192,6) |
| Montant brut, catégories I à VII | 577 672,7 | 43 939,2 | 520 734,3 | 56 938,4 |
| VIII. Recettes provenant des contributions du personnel | (7 342,8) | – | (7 535,4) | 192,6 |
| Montant net, catégories I à VIII | 570 329,9 | 43 939,2 | 513 198,9 | 57 131,0 |
| IX. Contributions volontaires en nature (budgétisées) | 1 350,1 | – | 1 350,1 | – |
| X. Contributions volontaires en nature (non budgétisées) | – | – | – | – |
| Total, catégories I à X | 579 022,8 | 43 939,2 | 522 084,4 | 56 938,4 |
| XI. Autres recettes/ajustements | | | | |
| Intérêts perçus | | | | 5 222,0 |
| Recettes diverses | | | | 966,0 |
| Contributions volontaires en espèces | | | | – |
| Ajustements au titre de périodes antérieures | | | | – |
| Économies réalisées sur des engagements afférents à des périodes antérieures ou annulation d'engagements | | | | 8 462,0 |
| Total, catégorie XI | | | | 14 650,0 |

^a Sur la base du montant des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/241 B et 55/251 A.

Annexe II

Renseignements complémentaires sur les écarts importants

Personnel militaire

*Montant réparti : 359 587 600 dollars; dépenses : 329 817 600 dollars;
écart : 29 770 000 dollars*

1. Le solde inutilisé (29 770 000 dollars) à cette rubrique s'explique essentiellement par le retard pris dans le déploiement du personnel militaire pendant la période considérée, auquel il fallait ajouter le rapatriement des contingents de deux grands fournisseurs de contingents ainsi que la réduction des montants nécessaires au titre des rations, en particulier de l'eau en bouteille, ce qui a entraîné des économies au titre des observateurs militaires (436 600 dollars) et des contingents (24 331 100 dollars) ainsi que d'autres dépenses afférentes au personnel militaire.

Observateurs militaires

*Montant réparti : 13 973 300 dollars; dépenses : 13 536 700 dollars;
écart : 436 600 dollars*

2. Le solde inutilisé (436 600 dollars) qui apparaît à cette rubrique est principalement dû au retard enregistré dans le déploiement de l'effectif complet de 260 observateurs militaires pendant la période considérée. Il avait été prévu que la Mission aurait déployé tous les observateurs d'ici février 2001 mais, à l'exception du mois d'août 2000, cet objectif n'avait pas été atteint. En outre, si l'on avait prévu un facteur de déploiement différé de 5 %, le taux moyen a en fait été de 6 % pendant la période considérée. En outre, alors que des ressources avaient été prévues pour huit déploiements et 252 relèves d'observateurs militaires, il a été procédé à 227 relèves et à 17 déploiements. De plus, quatre observateurs militaires ont effectué des voyages en mission.

3. Les économies réalisées concernaient essentiellement les indemnités de subsistance (missions) (333 300 dollars) et les frais de voyage (101 400 dollars)

Contingents militaires

*Montant réparti : 224 829 200 dollars; dépenses : 200 498 100 dollars;
écart : 24 331 100 dollars*

4. Le solde inutilisé (24 331 100 dollars) à ce titre correspondait aux économies réalisées au titre du remboursement au taux standard du coût des contingents (3 823 400 dollars), des rations (18 305 200 dollars), du déploiement, de la relève et du rapatriement des contingents (2 393 900 dollars) et de l'indemnité d'habillement et d'équipement (265 000 dollars). Ces économies ont été en partie absorbées par des dépenses supplémentaires au titre de la détente et des loisirs (18 200 dollars), de l'indemnité journalière (162 000 dollars) et de l'indemnité de subsistance (missions) (276 200 dollars)

5. Il avait été prévu que le déploiement échelonné de membres des contingents utiliserait au total 142 443 mois-homme, mais ce chiffre a en fait été de 139 578 mois-homme pendant la période considérée, au cours de laquelle le taux moyen de

déploiement différé a été de 15 %. En outre, le rapatriement des contingents de deux pays fournisseurs de contingents entre décembre 2000 et février 2001 et les délais nécessaires pour déployer de nouveaux contingents a eu des incidences négatives sur le déploiement des contingents militaires. Par ailleurs, il avait été prévu de déployer 4 981 membres des contingents, d'en relever 9 431 et d'en rapatrier 4 279, mais la Mission a en fait procédé à 8 812 déploiements, 6 525 relèves et 5 237 rapatriements. Toutefois, bien que l'on ait enregistré un nombre de déploiements et de rapatriements plus grand que prévu, la réduction considérable des dépenses encourues au titre des déploiements, rapatriements et relèves tient essentiellement à la diminution des relèves et des dépenses effectives au titre des frais de voyage des contingents.

6. Pour ce qui est des rations, des économies considérables ont été réalisées en raison du retard pris dans le déploiement des contingents et de la non-utilisation d'eau en bouteille par les contingents militaires. En effet, la Mission a estimé que l'installation, conformément aux dispositions prévues dans le mémorandum d'accord et la lettre d'attribution, de systèmes d'épuration d'eau dans toutes les zones d'opérations de la Mission, permettait d'assurer un approvisionnement en eau potable plus économique.

7. Les économies réalisées ont été absorbées en partie par les dépenses supplémentaires encourues au titre de la détente et des loisirs et de l'indemnité journalière des membres des contingents ainsi que l'indemnité de subsistance (missions) des officiers d'état-major de la Force.

Autres dépenses afférentes au personnel militaire

*Montant réparti : 120 785 100 dollars; dépenses : 115 782 800 dollars;
écart : 5 002 300 dollars*

8. Le solde inutilisé (5 002 300 dollars) à cette rubrique correspond à une réduction des dépenses au titre du remboursement du matériel majeur aux pays fournissant des contingents sur la base des mémorandums d'accord signés ou en cours de négociation le 30 juin 2001. En outre, le retard dans le déploiement des contingents militaires et le rapatriement de deux grands contingents ont aussi contribué aux économies réalisées.

Personnel civil

*Montant réparti : 39 540 800 dollars; dépenses : 35 625 200 dollars;
écart : 3 915 600 dollars*

9. Le solde inutilisé (3 915 600 dollars) à cette rubrique concerne la police civile (705 800 dollars), le personnel international et le personnel local (2 747 100 dollars) et les Volontaires des Nations Unies (462 700 dollars).

Police civile

*Montant réparti : 2 452 500 dollars; dépenses : 1 746 700 dollars;
écart : 705 800 dollars*

10. Le solde inutilisé (705 800 dollars) à cette rubrique était imputable aux retards considérables pris par la Mission dans le déploiement des conseillers de police

pendant la période considérée. Il avait été prévu que la Mission aurait déployé tous les 60 conseillers de police d'ici février 2001. Or, ces conseillers de police n'ont jamais été entièrement déployés, puisqu'en moyenne 33 avaient été effectivement déployés et que le facteur de déploiement différé moyen avait en fait été de 45 %, contre un taux prévu de 10 %. Il en est résulté des économies au titre de l'indemnité de subsistance (missions) (568 800 dollars), des frais de voyage (134 300 dollars) et de l'indemnité d'habillement et d'équipement (2 700 dollars).

Personnel international et personnel local

*Montant réparti : 33 529 500 dollars; dépenses : 30 782 400 dollars;
écart : 2 747 100 dollars*

11. Le solde inutilisé (2 747 100 dollars) à cette rubrique était principalement imputable au retard pris dans le déploiement du personnel civil international et local. Il avait été prévu que le personnel international et local serait complètement déployé en mai 2001, mais cet objectif n'a jamais été atteint. En fait, le pourcentage de postes vacants avait été de 16 % et 21 % pour le personnel international et local respectivement, contre un taux prévu de 10 % pour ces deux catégories de personnel.

12. Les économies réalisées (3 400 400 dollars) au titre des traitements du personnel international (1 001 500 dollars) et du personnel local (930 100 dollars), des dépenses communes de personnel (649 000 dollars) et de l'indemnité de subsistance (missions) (819 800 dollars) ont été annulées en partie par les ressources supplémentaires nécessaires (653 300 dollars) au titre des heures supplémentaires (43 800 dollars) du personnel temporaire (434 700 dollars) et d'autres frais de voyage (174 800 dollars).

13. Compte tenu de l'expansion des activités de la Mission au cours de la période considérée, des dépenses additionnelles ont été encourues au titre des heures supplémentaires (12 512 heures effectuées par le personnel local) ainsi que des avis de débit pour le personnel faisant des heures supplémentaires pour le compte de la MINUSIL à la Base de soutien logistique des Nations Unies. En outre, en moyenne 239 fonctionnaires temporaires ont été recrutés tous les mois dans le cadre de contrats de louage de services durant la période considérée pour permettre à la Mission de faire face à l'augmentation du volume de travail, en particulier dans les domaines du génie et des transports. Les ressources supplémentaires nécessaires au titre des autres voyages autorisés du personnel s'expliquent par l'intensification des activités de la Mission, qui ont obligé le Représentant spécial du Secrétaire général et des hauts fonctionnaires à effectuer de nouveaux déplacements dans la région pour assister à des réunions et des conférences, et à multiplier les voyages entre New York et la Mission pour participer à des consultations politiques. En outre, des voyages supplémentaires ont été effectués dans plusieurs pays fournissant des contingents afin d'inspecter le matériel appartenant aux contingents. Par ailleurs, un montant de 120 848 dollars au titre des programmes de formation a été imputé par erreur à la rubrique « Autres voyages autorisés du personnel ».

Volontaires des Nations Unies

*Montant réparti : 3 558 800 dollars; dépenses : 3 096 100 dollars;
écart : 462 700 dollars*

14. Le solde inutilisé (462 700 dollars) à cette rubrique est imputable aux retards dans le déploiement des Volontaires au cours de la période considérée. Il avait été prévu que les Volontaires des Nations Unies utiliseraient au total 938 mois-homme, mais en fait 851 mois-homme ont été utilisés.

Dépenses opérationnelles

*Montant réparti : 146 933 500 dollars; dépenses : 124 031 800 dollars;
écart : 22 901 700 dollars*

15. Le solde inutilisé (22 901 700 dollars) à cette rubrique correspondait aux économies réalisées au titre des locaux/hébergement (4 367 500 dollars), de la remise en état des infrastructures (1 251 100 dollars), des transports (1 943 300 dollars), des opérations aériennes (4 769 500 dollars), du matériel divers (9 248 200 dollars) et des fournitures et services (2 939 500 dollars). Ces économies ont été absorbées en partie par des dépenses supplémentaires au titre des communications (262 200 dollars) ainsi que du fret aérien et de surface (1 355 200 dollars).

Locaux/hébergement

*Montant réparti : 18 070 900 dollars; dépenses : 13 703 400 dollars;
écart : 4 367 500 dollars*

16. Le solde inutilisé (4 367 500 dollars) à cette rubrique est dû à une réduction des dépenses en raison de l'instabilité politique dans le pays, surtout au cours de la première moitié de la période considérée, qui a empêché le déploiement avancé de la Mission. Du fait du retard pris dans ce domaine, plusieurs installations n'ont pas été louées et un nombre moins élevé de bâtiments préfabriqués ont été achetés. En outre, les aménagements et rénovations prévus n'ont pas tous été entrepris. De plus, on a installé moins de groupes électrogènes dans la zone d'opérations, ce qui a réduit les besoins en carburant. Par ailleurs, des dépenses afférentes à des travaux d'aménagement et de rénovation ont été imputées par erreur à d'autres rubriques, en particulier à celle des fournitures d'entretien, si bien que les montants au titre des travaux d'aménagement et de rénovation des locaux ont été sous-évalués et ceux qui concernaient les fournitures d'entretien surévalués.

17. Des économies ont été réalisées au titre de la location de locaux (213 300 dollars), de l'aménagement et de la rénovation des locaux (692 400 dollars), des fournitures d'entretien (30 900 dollars), des services collectifs de distribution (2 107 300 dollars) et des constructions/bâtiments préfabriqués (1 406 500 dollars). Le montant total des économies réalisées a été partiellement réduit par des dépenses supplémentaires au titre des fournitures d'entretien (82 900 dollars).

Remise en état des infrastructures

Montant réparti : 2 385 000 dollars; dépenses : 1 133 900 dollars;

écart : 1 251 100 dollars

18. Le solde inutilisé (1 251 100 dollars) à cette rubrique était principalement imputable au fait que toutes les fournitures nécessaires pour moderniser les routes et les pistes d'atterrissage n'avaient pas été achetées. Qui plus est, il avait été prévu que six ponts modulaires seraient achetés à raison de 250 000 dollars par pont, mais en fait sept ponts Bailey ont été achetés pour un coût moyen de 131 521 dollars chacun. Les économies réalisées à cette rubrique concernaient la remise en état des pistes d'atterrissage (720 400 dollars) et des routes (138 000 dollars) et la réparation des ponts (392 700 dollars).

Transports

Montant réparti : 14 225 100 dollars; dépenses : 12 281 800 dollars;

écart : 1 943 300 dollars

19. Le solde inutilisé (1 943 300 dollars) à cette rubrique était imputable aux économies réalisées au titre de l'acquisition de véhicules (1 053 700 dollars), 49 véhicules ayant été transférés de la MINUGUA sans aucuns frais pour la Mission, à l'exception des frais de transport, et ainsi que de l'acquisition de matériel d'atelier (95 200 dollars). Par ailleurs, du matériel lourd et du matériel du génie ont été transférés de la réserve de la Division de l'administration et de la logistique des missions à Brindisi, ce qui a réduit la nécessité de louer ce type de matériel localement (133 600 dollars). En outre, des contingents militaires ont été déployés avec une flotte de véhicules moins importante que prévu dans le memorandum d'accord pertinent. Ce fait, ainsi que le retard enregistré dans le déploiement des véhicules appartenant à l'ONU, a réduit les dépenses au titre des carburants et lubrifiants (653 900 dollars) et des polices d'assurance responsabilité civile (41 100 dollars). Toutefois, la nécessité d'acheter des pièces de rechange à forte rotation pour les opérations de dépannage, du carburant et des véhicules de transport logistique ont entraîné des dépenses supplémentaires au titre des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien (34 200 dollars).

Opérations aériennes

Montant réparti : 56 891 200 dollars; dépenses : 52 121 700 dollars; écart : 4 769 500 dollars

20. Le solde inutilisé de 4 769 500 dollars tient principalement aux économies réalisées sur le nombre d'heures de vol, qui a été inférieur aux prévisions. Il était prévu que la Mission utiliserait au cours de cette période 31 hélicoptères pour ses activités opérationnelles, au cours de diverses phases de déploiement. La flotte comprenait 12 hélicoptères commerciaux (2 MI-8, 4 MI-8 (MTV), 2 S-61N et 4 MI-26) et 19 hélicoptères militaires déployés dans le cadre d'arrangements faisant l'objet d'une lettre d'attribution (4 MI-8T, 4 Alouette II, 4 MI-8MT, 4 MI-24 et 3 MI-35). Pour ce qui était des avions, il était également prévu que la Mission utiliserait un Beechcraft (B-200), un avion à réaction et trois transporteurs lourds (prêtés par la MONUC). À l'exception de l'avion à réaction, tous les moyens aériens prévus ont été déployés pour les besoins des opérations aériennes de la Mission au cours de la période.

21. Il était prévu que les hélicoptères de la Mission compteraient au total 13 950,5 heures de vol, soit 9 880 heures pour les hélicoptères commerciaux et 4 070,5 heures pour les hélicoptères militaires. Toutefois, au cours de la période considérée, le nombre d'heures de vol effectives a été de 7 929,9 heures, dont 4 801,2 pour les hélicoptères commerciaux et 3 128,7 pour les hélicoptères militaires. Pour ce qui est des avions, il était prévu 1 805,6 heures de vol au total et 1 442,4 heures de vol ont été effectuées. Ainsi qu'on l'a déjà noté, l'avion à réaction prévu n'a pas été utilisé au cours de la période considérée. En outre, les contrats relatifs à quatre hélicoptères [2 MI-26 et 2 MI-8 (MTV)] conclus par la Mission au cours du deuxième semestre de la période ont permis d'abaisser les coûts de location et d'affrètement des appareils de 22,5 % (MI-26) et de 15,4 % [MI-8 (MTV)]. Dans le même temps, ces nouveaux contrats ont permis de réduire les opérations de positionnement et de retrait des hélicoptères, et de réaliser des économies au cours de la période considérée. Cependant, les dépenses supplémentaires pour l'achat de carburant destiné aux avions sont principalement imputables à des engagements antérieurs à la période considérée (bordereaux interservices pour contrat de services de gestion en instance (226 794 dollars).

22. La nette sous-utilisation de la dotation en heures de vol, notamment de celle des hélicoptères commerciaux et les économies qu'a permis de réaliser le nouvel arrangement contractuel conclu pour plusieurs hélicoptères, ainsi que le non-déploiement de l'avion à réaction au cours de la période considérée, ont permis de réaliser des économies sur les rubriques hélicoptères (4 186 700 dollars) et avions (323 400 dollars) ainsi que sur les autres dépenses relatives aux opérations aériennes (258 600 dollars).

Transmissions

Montant réparti : 5 433 200 dollars; dépenses : 5 695 400 dollars; écart : 262 200 dollars

23. Les montants supplémentaires demandés (262 200 dollars) s'expliquent principalement par des achats plus importants que prévus de pièces de rechange et fournitures (1 302 100 dollars) et de matériel d'atelier et d'essai (397 600 dollars), partiellement compensés par les économies réalisées sur le matériel de transmission (1 091 700 dollars) et les communications par réseaux commerciaux (345 800 dollars). Étant donné l'expansion de la Mission au cours de la période, il a fallu acheter des pièces de rechange et des fournitures, ainsi que du matériel d'atelier supplémentaire afin d'effectuer d'importants travaux de modernisation et d'extension du réseau. Toutefois, ces dépenses supplémentaires ont été partiellement compensées par les économies réalisées sur les achats de matériel de transmissions qui ont été inférieurs aux prévisions et par l'abaissement du coût unitaire du matériel acheté aux termes du contrat-cadre pour ce qui est des communications par réseaux commerciaux, les retards intervenus dans le déploiement du personnel civil et militaire au cours de la période considérée ont permis de réaliser des économies sur les dépenses de téléphone et les dépenses relatives à l'utilisation du terminal INMARSAT.

Matériels divers

Montant réparti : 15 453 500 dollars; dépenses : 6 205 300 dollars; écart : 9 248 200 dollars

24. Le solde inutilisé de 9 248 200 dollars résulte des économies réalisées aux rubriques mobilier de bureau (42 000 dollars), matériel informatique (305 200 dollars), groupes électrogènes (4 171 000 dollars), observations (1 683 600 dollars), citernes à essence et débitmètres (243 600 dollars), eau et fosses septiques (367 500 dollars), matériel médical et dentaire (498 100 dollars), matériel d'hébergement (119 600 dollars), matériel de réfrigération (308 100 dollars), autres matériels divers (192 200 dollars), matériel pour la défense des périmètres (563 300 dollars), et matériel d'épuration d'eau (830 600 dollars) et pièces de rechange, réparation et entretien (54 300 dollars). Ces économies sont partiellement compensées par les dépenses supplémentaires effectuées pour l'achat de matériel de bureau (130 900 dollars).

25. Les économies réalisées sont principalement dues à ce que la Mission n'a pas acheté de matériel au cours de la période considérée, les délais d'appels d'offres n'ayant pas permis de mener à bien les procédures d'achat avant la clôture des comptes financiers relatifs à la période considérée. Par ailleurs, le fournisseur retenu par la Mission n'ayant pu fournir des groupes électrogènes ayant les spécifications prescrites, la Mission n'a pas eu le temps de recruter un autre fournisseur avant la clôture de l'année financière, ce qui a ajouté aux économies. Un montant de 4 411 565 dollars affecté à l'acquisition de 195 groupes électrogènes a été reporté sur l'exercice financier démarrant le 1er juillet 2001. Les dépenses supplémentaires effectuées à la rubrique matériel de bureau s'expliquent par la mauvaise imputation des dépenses relatives à l'acquisition de climatiseurs qui auraient dû être inscrites dans cette rubrique et non dans la rubrique matériel d'hébergement.

Fournitures et services

Montant réparti : 14 637 600 dollars; dépenses : 11 698 100; écart : 2 939 500 dollars

26. Le solde inutilisé de 2 939 500 dollars tient principalement aux retards intervenus dans le déploiement du personnel civil et militaire qui entraîne des économies aux rubriques fournitures diverses (1 248 400 dollars) et services (1 691 100 dollars) au cours de la période considérée. Des économies totales de 4 311 200 dollars ont été réalisées au titre des rubriques services informatiques (28 500 dollars), services et traitements médicaux (34 500 dollars), demandes d'indemnisation et règlements (91 100 dollars), services divers (2 641 300 dollars), fournitures médicales (72 500 dollars), fournitures sanitaires et médicales (344 000 dollars), abonnements (700 dollars), accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants (121 700 dollars), fournitures pour la défense des périmètres (920 600 dollars) et cartes opérationnelles (56 300 dollars). Ces économies ont été partiellement compensées par les dépenses supplémentaires de 1 371 700 dollars correspondant aux rubriques services contractuels (1 012 700 dollars), aux services de sécurité (91 100 dollars), aux dépenses de représentation (500 dollars), papeterie et fournitures de bureau (3 000 dollars), fournitures électriques (138 100 dollars) et intendance et magasins (126 300 dollars).

27. Les économies réalisées sont principalement attribuables aux retards intervenus dans le déploiement du personnel civil et militaire, ce qui a entraîné une réduction des besoins en fournitures et en services. En outre, la Mission n'a pu établir les ordres d'achat avant la clôture des comptes financiers de la période considérée.

Fret aérien et de surface

Montant réparti : 19 837 000 dollars; dépenses : 21 192 200 dollars; écart : (1 355 200 dollars)

28. Les dépenses supplémentaires de 1 355 200 dollars réalisées au titre de cette rubrique représentent les coûts supplémentaires du transport du matériel appartenant au contingent rendus nécessaires par l'expansion de la composante militaire de la Mission en mars 2001. Ce montant correspond à des dépenses supplémentaires de 1 945 600 dollars pour le transport aérien et terrestre de matériel appartenant au contingent fourni par un important contributeur de troupes, partiellement compensées par des économies de 590 400 dollars au titre de la rubrique fret et camionnage par les soins d'entreprises privées.

Autres programmes

Montant réparti : 688 100 dollars; dépenses : 144 400 dollars; écart : 543 700 dollars

29. Le solde non utilisé de 543 700 dollars tient principalement à la réduction des dépenses relatives à l'information (342 200 dollars), la formation (167 000 dollars) et aux programmes de déminage (6 000 dollars) ainsi qu'à l'aide au désarmement et à la démobilisation (28 500 dollars).

Programmes d'information

Montant réparti : 457 400 dollars; dépenses : 115 200 dollars; écart : 342 200 dollars

30. Le solde inutilisé de 342 200 dollars s'explique par l'instabilité de la situation en Sierra Leone pendant une grande partie de la période considérée, qui a empêché le déploiement de la Mission dans les zones contrôlées par le Front uni révolutionnaire (RUF) jusqu'en avril 2001. Cela a freiné l'exécution du programme d'information de la Mission et notamment l'extension de son programme radiophonique à l'ensemble du pays et l'installation d'émetteurs supplémentaires. Par ailleurs, faute de temps, certains ordres d'achat relatifs aux services contractuels n'ont pu être effectués. Il en est résulté des économies relatives au matériel (53 600 dollars), aux fournitures et accessoires (8 800 dollars) et aux services contractuels (311 700 dollars) qui ont été partiellement annulées par les coûts de production des informations supplémentaires (31 900 dollars).

Programmes de formation

Montant réparti : 193 100 dollars; dépenses : 26 100 dollars; écart : 167 000 dollars

31. Le solde inutilisé de 167 000 dollars s'explique par le fait qu'un montant de 120 848 dollars concernant des coûts de formation a été incorrectement imputé au

poste autres frais de voyage. On trouvera ci-après la liste des stages de formation organisés au cours de la période allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 :

| <i>Stage</i> | <i>Dépenses</i> | <i>Nombre de stagiaires</i> | <i>Lieu</i> |
|--|-----------------|-----------------------------|-------------|
| Réseaux CISCO | 10 640 | 2 | Brindisi |
| Technologie/Voie avec relais de trame CISCO (Voice Over Frame Relay) | 5 392 | 1 | Brindisi |
| Transmissions, techniques | 5 182 | 1 | Brindisi |
| Cargaisons dangereuses | 11 159 | 2 | Athènes |
| Hyperfréquence numérique | 5 270 | 1 | Brindisi |
| Technologies de l'information | 4 372 | 1 | Brindisi |
| ISDN/MD-110 | 5 290 | 1 | Brindisi |
| Lotus Notes/Domino | 5 158 | 1 | Brindisi |
| Atelier de gestion | 4 903 | 1 | Brindisi |
| Atelier de gestion/planification des technologies de l'information | 5 397 | 1 | Brindisi |
| Microsoft Windows 2000 | 4 938 | 1 | Brindisi |
| Chouleur | 3 236 | 1 | Brindisi |
| Construction préfabriquée | 10 514 | 2 | Naquoura |
| Achats | 3 715 | 1 | Lanarca |
| Reality | 12 638 | 3 | Brindisi |
| Camions Renault | 10 067 | 2 | Paris |
| Image satellite/immersion | 8 585 | 1 | Brindisi |
| Transport | 4 392 | 1 | Brindisi |
| Transmissions sans fil | 18 841 | 1 | Freetown |
| Atelier de formation à l'intention des journalistes | 7 219 | 2 | Freetown |
| Total | 146 908 | 27 | |

Programmes de déminage

Montant réparti : 6 000 dollars; dépenses : –; écart : 6 000 dollars

32. Le solde inutilisé de 6 000 dollars s'explique par l'absence d'activités pendant la période considérée.

Assistance au désarmement et à la démobilisation

Montant réparti : 31 600 dollars; dépenses : 3 100 dollars; écart : 28 500 dollars

33. Le solde inutilisé de 28 500 dollars est dû au fait que les besoins ont été inférieurs aux prévisions au cours de la période considérée.

Contributions du personnel

Montant réparti : 7 342 800 dollars; dépenses : 7 535 400 dollars; écart : (192 600 dollars)

34. Les dépenses supplémentaires de 192 600 dollars effectuées au titre de cette rubrique sont attribuables à des charges plus élevées que prévues, et notamment à un report de 10 000 dollars de l'année précédente.

Recettes provenant des contributions du personnel

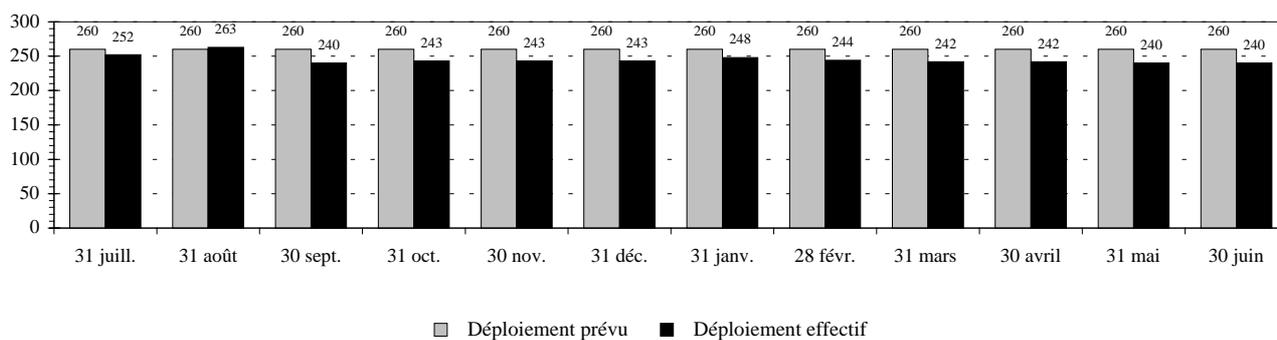
Montant réparti : (7 342 800 dollars); dépenses : 7 535 400 dollars; écart : 192 600 dollars

35. Ces montants sont la contrepartie de ceux relatifs aux contributions du personnel.

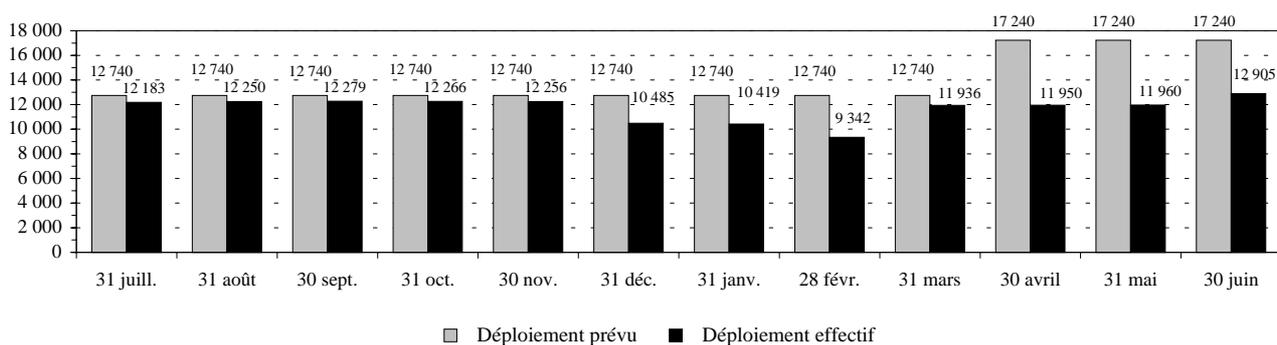
Annexe III

Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel militaire et civil (période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001)

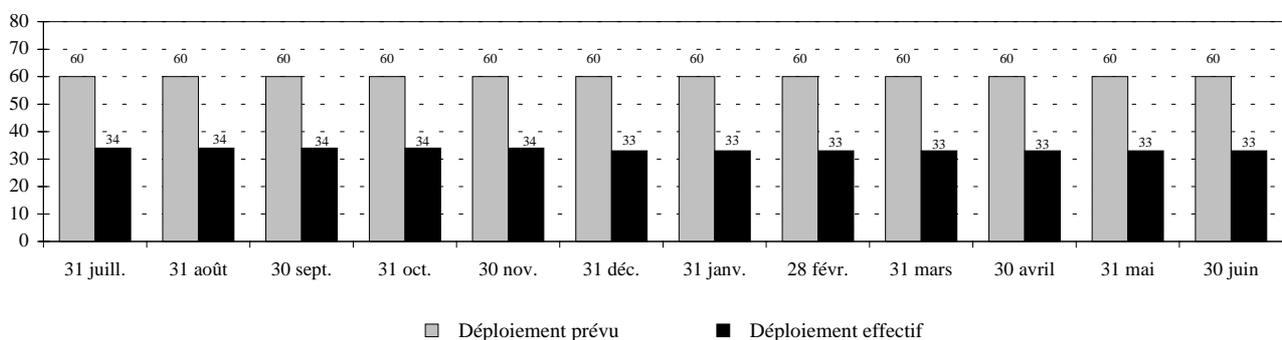
1. Observateurs militaires



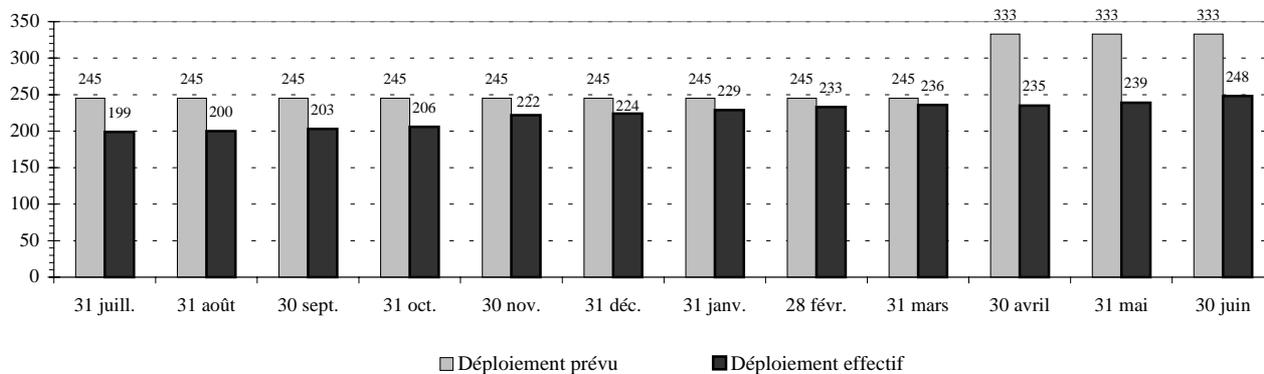
2. Contingents



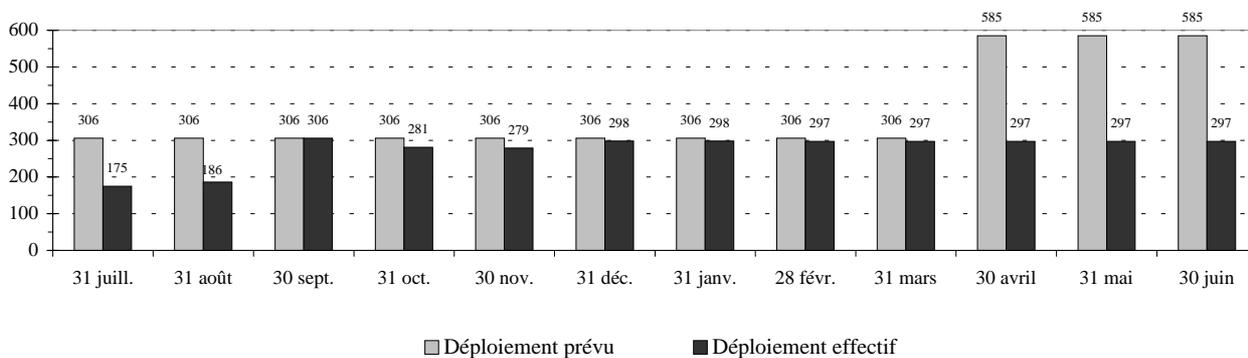
3. Police civile locale



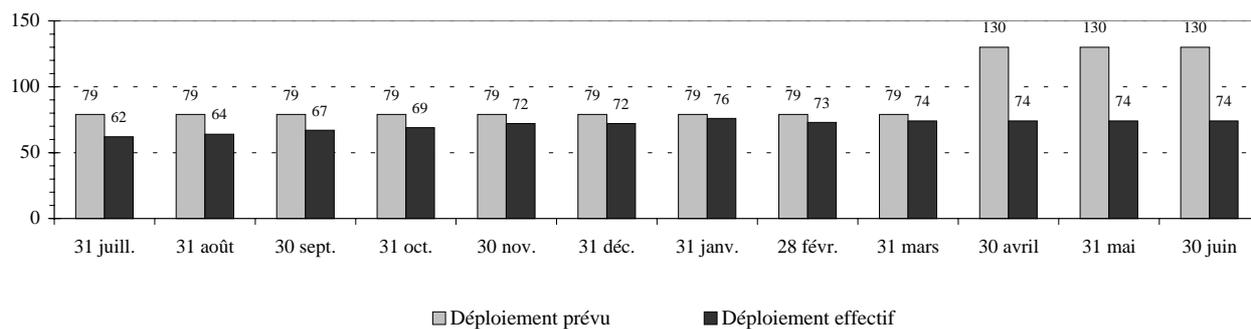
4. Personnel international



5. Personnel local



6. Volontaires des Nations Unies



Annexe IV

**Montant réparti et dépenses effectives
(période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001)**

